

Conseil Municipal extraordinaire du 29 avril 2015

Membres en exercice : 11, Présents : 11, Excusés (procuration) : 0 Absents : 0

Le 29 avril 2015 à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gluiras régulièrement convoqué par courrier en date du 24 avril 2015, conformément à l'article L.2121.10 du CGCT, s'est réuni sous la présidence de M. Marc TAULEIGNE, Maire.

Etaient présents : Mmes ARMAND Georgette, CHABAL Fabienne, COURTHIAL Marie-Laure, MICHEL Maryline, MM. BESSON François, COURTHIAL Gildas, FAYARD Etienne, FOGIER Sébastien, HAVOND Mickaël, KANDOUCI Christian et TAULEIGNE Marc.

Le quorum étant atteint la séance ayant été déclarée ouverte, Mr Christian KANDOUCI étant nommé secrétaire de séance.

Délibération 20150429-1001 – Désignation du bureau d'études retenu pour la révision du PLU communal

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite à l'appel public à la concurrence 4 Bureaux d'études se sont montrés intéressés. Deux ne pouvant conduire cette révision dans les délais (soit d'ici début 2017). Deux bureaux restaient en compétition : le Bureau BEAUR de Romans et INTERSTICE URBANISME SARL de Vienne.

Le Maire propose au conseil de retenir la proposition de BEAUR pour **36 605 € HT**, celui-ci étant le moins disant et d'autre part, ce bureau d'étude a conduit l'élaboration du PLU actuellement en vigueur. A noter qu'il faut prévoir **1550 €** de prestations complémentaires (Actes juridiques et mise à la norme COVADIS).

Par ailleurs Mr le Maire signale qu'une participation de l'Etat est prévue au titre de la Dotation Générale de Décentralisation.

Le conseil à l'unanimité accepte la proposition du maire de retenir le bureau d'études BEAUR Sarl 10, rue Condorcet 26100 ROMANS pour la révision du Plan d'Urbanisme et de solliciter la participation de la Dotation Générale de Décentralisation au financement de cette révision.

Délibération 20150429-1002 – Sollicitation de l'aide du Département pour la prise en charge du déneigement des voiries communales campagne hivernale 2014/2015

Mr le maire informe que la facture pour cette campagne avoisine les 10 000€. Elle comprend les factures des deux agriculteurs intervenant, l'achat du sel et de la pouzzolane. Le Département ayant voté dans son budget le renouvellement de son soutien au déneigement des voiries communales. Le conseil doit délibérer pour solliciter cette aide.

En ces temps de disette budgétaire l'aide du Département, (50% du coût total) sera la bienvenue.

Le conseil à l'unanimité décide de solliciter l'aide du département pour la prise en charge du déneigement des voiries communales, campagne hivernale 2014/2015.

L'ordre du jour étant épuisé; la séance est levée à 20h30

Conseil Municipal extraordinaire du 29 avril 2015

Signatures

ARMAND Georgette

CHABAL Fabienne

COURTHIAL Marie-Laure

MICHEL Maryline,

BESSON François

COURTHIAL Gildas

FAYARD Etienne

FOUGIER Sébastien

HAVOND Mickaël

KANDOUCI Christian

TAULEIGNE Marc.